

www.achat-hopital.com.
FICHE DE DONNEES DE SECURITE

POUDRE ABSORBANTE ATTAPULGITE CALCINEE
REF : 15L.CK.12X60

<u>1. IDENTIFICATION DU PRODUIT</u>	
Désignation Commerciale : Absorbant Calcinée 24/48S Types d'utilisation (voir précisions sur fiche technique) : ABSORBANTS POUR SOLS Autres données : Voir fiche technique	
<u>2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS</u>	
Nom Chimique / N° de CAS :	Attapulgite calcinée
N° de CAS :	8031-18-3
Composants apportant un danger :	Néant
Impuretés (présentant un danger) :	Néant
Nature chimique de la substance :	Silicate d'aluminium et de magnésium
<u>3. IDENTIFICATION DES DANGERS</u>	
Principaux dangers :	Néant
Risques spécifiques :	Néant
Principaux symptômes :	Néant
<u>4. PREMIERS SECOURS</u>	
Inhalation :	Mettre à l'air libre
Peau :	Laver au savon avec une grande quantité d'eau
Yeux :	Rincer immédiatement à l'eau y compris sous les paupières pendant au moins 15 minutes.
Ingestion :	Rincer la bouche
<u>5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</u>	
Moyens d'extinctions :	Le produit en lui-même ne brûle pas
-Recommandés :	Sans objet
-Contres indiqués :	Sans objet
Dangers spécifiques :	Néant
Méthode particulières d'intervention :	Néant
Protection des intervenants :	Néant
<u>6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE</u>	
Précautions individuelles :	Ne pas respirer les poussières
Précautions pour la protection de l'environnement :	Aucun
Après usage se conformer à la réglementation en vigueur en rapport avec le polluant.	
Méthodes de nettoyage :	Ramassage, aspiration ou balayage

Mis à jour le 06.01.2006

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulations :

Mesures techniques : Eviter la formation de poussières et l'utilisation d'aérosols

Précautions : Néant

Conseils d'utilisations : Voir fiche technique

Stockage : Conserver le produits à l'abri de l'humidité

Mesures techniques : Néant

Précautions : Néant

Matières compatibles : Pas de contre indication particulière

Matériaux d'emballages : Tous types

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLEValeurs limites d'exposition: TRGS900 QUARTZ(poussière respirable)*
MAK 0.15 MG/M³

Information supplémentaire: *y compris cristobalite et tridymite

Equipements de protection individuelle : Renouvellement de l'air en cas d'empoussièrement important
Protection respiratoire : si formation de poussière : masque de type FP1 ou FP2
Protection des mains : si formation de poussière : gants PVC
Protections des yeux : Lunettes de sécurité
Protection de la peau autre que les mains : En cas de contact permanent, protection préventive de la peau par une pommade**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Etat physique :

- Forme : Granulés (solide)
- Couleur : Brun Clair
- Odeur : Sans odeur

Valeur du pH : 10

Température de décomposition : Non communiqué

Point éclair : Non applicable

Température d'auto inflammation : Non applicable

Caractéristiques d'explosivité : Non applicable

Pression de vapeur : Non communiqué

Densité de vapeur : Non communiqué

Masse volumique : 550 g/l

Solubilité : Insoluble dans /avec l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non communiqué

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Non communiqué

Matière à éviter : Non communiqué

Mis à jour le 06.01.2006

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions

11 .INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :	Non
Effets locaux :	Irritation modérée des muqueuses
Sensibilisation :	Non
Toxicité chronique :	Non
Toxicité à long terme :	La poussière présente à très forte concentration peut légèrement irriter les yeux et les muqueuses. La poussière peut gercer et dessécher le derme. A très forte concentration dans les lieux confinés, le contact prolongé avec des poussières de quartz peut entraîner des bronchites chroniques voir même, dans des conditions extrêmes, des débuts de silicose.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité :	Inerte
Persistance :	Non communiqué
Bioaccumulation :	Non communiqué
Ecotoxicité :	Inerte

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Le produit non utilisé peut être éliminé dans une décharge ou incinéré (selon réglementations locales), après usage se conformer à la réglementation en vigueur en rapport avec le polluant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classe de transport : non réglementée

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Attention selon la législation en vigueur en France, ce produit peut être utilisé sur les routes de France.

16 .AUTRES INFORMATIONS

Voir fiche technique ou interroger le service commercial

DENEGATIONS DES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES

En dépit de toute l'attention avec laquelle le présent document a été rédigé, nous n'offrons pas de garantie et ne faisons pas de déclaration quant à l'exhaustivité des informations qui y figurent. Nous déclinons toute responsabilité de l'adéquation de ces informations aux intentions de l'utilisateur et des conséquences

Mis à jour le 06.01.2006

de leur utilisation. Il appartient à chaque individu de déterminer l'adaptation des informations à son intention spécifique.

Mis à jour le 06.01.2006